



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

PREMIÈRE PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la Sàrl dissoute:
Sen Thaï Sàrl en liquidation, Nyon
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3. Date de la décision: 07.11.2012
4. Échéance de préavis des créances: **04.03.2013**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
1260 Nyon, Rue de la Colombière1, dans ses propres locaux,
Rue de la Colombière 1, 1260 Nyon
6. **Indication:** Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. **Remarques:** Il est d'ores et déjà envisagé de procéder à une répartition anticipé après un délais de trois mois suivant la troisième publication (art. 745 al. 3 CO)

Thomas Olivier, notaire
1260 Nyon

00842301



Donnerstag - Jeudi - Giovedì, 29.11.2012, No 233, Jahrgang - année - anno: 130

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung (Art.823ORi.V.m.Art.742OR) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une société à responsabilité limitée (art.823COenliaisonavecl'art.742CO) - Grida ai creditori alla liquidazione di una società a garanzia limitata (art. 823 CO congiuntamente all'art. 742 CO)